



Série d'option commanditée

AOL Time Warner Inc.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	AOL Time Warner Inc. (NYSE: AOL)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	20,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QAN
Code externe	QANF03C20.00
Code ISIN	BDM00A500078
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

ATI Technologies Inc.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	ATI Technologies Inc. (TSX : ATY)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	16,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QAT
Code externe	QATF03C16.00
Code ISIN	BDM00A400261
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

BCE Inc.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	BCE Inc. (TSX : BCE)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	26,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/5 ^{ème} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QBC
Code externe	QBCF03C26.00
Code ISIN	BDM00A300297
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

DIAMONDS Trust Series I

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Diamonds Trust Series I (AMEX : DIA)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	95,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QRK
Code externe	QRKF03C95.00
Code ISIN	BDM00A300206
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre le niveau de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

DIAMONDS Trust Series I

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Diamonds Trust Series I (AMEX: DIA)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	100,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QRK
Code externe	QRKF03C100.00
Code ISIN	BDM00A100200
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre le niveau de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

DIAMONDS Trust Series I

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Diamonds Trust Series I (AMEX : DIA)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	105,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QRK
Code externe	QRKF03C105.00
Code ISIN	BDM00A200208
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre le niveau de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

DIAMONDS Trust Series I

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Diamonds Trust Series I (AMEX : DIA)
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	100,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QRK
Code externe	QRKR03P100.00
Code ISIN	BDM00A400204
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et le niveau de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

JDS Uniphase Corp.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	JDS Uniphase Corp. (TSX : JDU)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	8,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QJD
Code externe	QJDF03C8.00
Code ISIN	BDM00A500284
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

Nortel Networks Corp.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Nortel Networks Corp. (TSX: NT)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	5,00\$ CAN
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/5 ^{ème} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QNL
Code externe	QNLF03C5.00
Code ISIN	BDM00A700108
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Non applicable
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

Oracle Corporation

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Oracle Corporation (Nasdaq : ORCL)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	10,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/10 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QOR
Code externe	QORF03C10.00
Code ISIN	BDM00A400022
Règlement	T+1
Devis e applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

Pfizer Inc.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Pfizer Inc. (NYSE : PFE)
Type d'option	Option de vente
Prix d'exercice	37,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/5 ^{ième} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QPF
Code externe	QPFR03P37.00
Code ISIN	BDM00A300057
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option de vente commanditée est égal à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.



Série d'option commanditée

Sun Microsystems Inc.

Émetteur et corporation de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Commanditaire	Société Générale
Valeur sous-jacente et marché	Sun Microsystems Inc. (Nasdaq : SUNW)
Type d'option	Option d'achat
Prix d'exercice	7,00\$ US
Ratio de conversion (taille du contrat)	1/5 ^{ème} de la valeur d'une unité du sous-jacent
Première journée de négociation	10 juin 2002
Symbole	QSU
Code externe	QSUF03C7.00
Code ISIN	BDM00A300016
Règlement	T+1
Devise applicable à la négociation et à l'exercice	Dollar canadien (\$CAN)
Multiplicateur de la prime	1
Style d'exercice	Européen.
Règlement de l'exercice	Règlement en espèces le jour suivant la date d'exercice
Montant du règlement de l'exercice	Le montant du règlement de l'exercice pour une option d'achat commanditée est égal à la différence entre la valeur de fermeture du sous-jacent à la dernière journée de négociation et le prix d'exercice, multipliée par le ratio de conversion et multipliée par le taux de fermeture du \$CAN.
Dernière journée et heure de négociation	16h00 le 20 juin 2003
Référence pour le taux de fermeture du \$CAN	Taux de fermeture de la Banque du Canada
Inscrit à	Bourse de Montréal Inc.
Heures de négociation	9h30 à 16h00
Seuils de déclaration et limites de position	Les renseignements sur les seuils de déclaration et les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.